

Concours de dessins : Ma ville à vélo

Thème : Dessiner « Ma ville à vélo »

Pour qui : Les services de garde des écoles primaires du territoire de Mont-Saint-Hilaire.

Prix : Reproduction des dessins gagnants et exposition des œuvres sélectionnées aux abords de la piste cyclable entre la rue Sainte-Anne et la gare durant la saison estivale 2022. Toutes les œuvres seront identifiées d'une étiquette mentionnant le titre de l'œuvre et son auteur. L'auteur obtiendra aussi une bouteille d'eau à l'effigie de la Ville.

Jury : Un jury formé d'employés de la Ville sélectionnera 2 gagnants par niveau scolaire (total de 14 élèves). Les personnes gagnantes seront annoncées le 31 mai.

Critère de sélection :

- Format : papier blanc de format lettre (8 ½ x 11 po), d'orientation horizontale ou verticale.
- Médium permis : peinture, aquarelle, crayons-feutres, crayons de bois, pastels gras, encre, papiers colorés découpés.
- Le dessin doit être une pièce en 2 dimensions. Le collage d'éléments volumineux n'est pas permis.
- Respect des consignes du concours.

Admissibilité :

- Être âgé de 6 à 12 ans ou être inscrit à la maternelle d'une école primaire de Mont-Saint-Hilaire;
- 1 seul dessin par participant;
- Inscrire le nom, l'âge et l'école de l'élève ainsi que le titre du dessin au verso;
- Chaque participant atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur du dessin présenté. Chaque participant dégage la Ville de Mont-Saint-Hilaire de toute poursuite qui pourrait être intentée à la suite de la publication des dessins soumis au concours.

Date limite : Les dessins seront récupérés à la réception des services de garde le mercredi 25 mai.

Particularité :

- Il est possible que les dessins sélectionnés soient retravaillés par un graphiste professionnel afin d'assurer une belle qualité de reproduction;
- Concours gratuit;
- La Ville de Mont-Saint-Hilaire ne peut être tenue responsable de toute dégradation ou perte des dessins inscrits au concours.